



RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210520-D006430H-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 mai 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 mai 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 6), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 5), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence : Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoît CYPRIANI, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN

Secrétaire : M. Cyril DEVESA

Étaient absents : M. Philippe CREMER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote : M. Guillaume BAILLY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. François BOUSSO, Mme Julie CHETTOUH à M. Sébastien COUDRY, M. Benoît CYPRIANI à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Anthony POULIN, M. Pierre-Charles HENRY à M. Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Aurélien LAROPPE à M. Nathan SOURISSEAU, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Maxime PIGNARD, Mme Carine MICHEL à Mme Juliette SORLIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Damien HUGUET, M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Frédérique BAEHR, Mme Sylvie WANLIN à M. Yannick POUJET, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

OBJET : 7. Direction Maîtrise de l'Energie - Programme de travaux 2021

Délibération n° 2021/006430

Direction Maîtrise de l'Energie - Programme de travaux 2021

Rapporteur : Mme Annaïck CHAUVET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 2	05/05/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le budget 2021 des tranches annuelles de la Direction de la Maîtrise de l'Energie est consacré aux équipements énergétiques municipaux (remplacement et modernisation), à l'utilisation des énergies renouvelables et à des actions spécifiques visant les économies d'énergie.

Le budget 2021 consacré aux tranches annuelles de travaux engagés par la Direction de la Maîtrise de l'Energie a été arrêté à la somme de 870 267 €

Le programme a pour objectif d'assurer la continuité de service des installations de chauffage ou électriques avec l'amélioration des performances techniques ayant pour effet immédiat la réduction des consommations d'énergie, des coûts de fonctionnement et des émissions de gaz à effet de serre. Il porte sur la modernisation des moyens de production et de distribution de chauffage des équipements communaux exploités par la collectivité, tout en intégrant les opérations réglementaires.

Un parc d'équipements énergétiques en croissance et qui se complexifie

La Direction Maîtrise de l'Energie gère un parc de 200 chaufferies dont 10 chaudières biomasse et 130 chaudières individuelles et une vingtaine d'installations solaires ainsi qu'un parc de 45 équipements de froid climatisation et installations de froid dédiées au process (patinoire et cuisine centrale). Chaque année 4 à 5 installations sont entièrement rénovées du fait de leur vétusté.

La durée de vie moyenne est d'environ 20 ans mais en baisse du fait du remplacement de chaudières d'ancienne génération robustes mais fortement consommatrices par des chaudières à haut rendement ou à condensation plus performantes mais globalement plus fragiles.

Aujourd'hui, l'âge moyen du parc de chaudières est de 16 ans pour les chaudières collectives et 14 ans pour les chaudières individuelles. Une dizaine de chaufferies date d'avant 1999, elles devront être rénovées d'ici 3 à 5 ans.

A noter également que les équipements de process de la Ville (patinoire, cuisine centrale...) et les chaudières bois présentent une durée de vie plus courte que les chaudières gaz. Du fait de leur apparition récente dans le parc ou de leur âge, une hausse des besoins d'entretien et de renouvellement est à prévoir dans les années à venir. Elle impacte déjà fortement les crédits d'exploitation en fonctionnement.

Modernisation et économies d'énergie

Un remplacement de chaudière par une plus récente accompagnée d'une optimisation de fonctionnement (ajustement des programmations, modification des circuits...) entraîne une réduction de 10 à 30 % de la consommation d'énergie. Ainsi ces 3 dernières années, 17 chaudières collectives ont été remplacées.

1. <u>Poursuite du programme de rénovation des équipements</u>	120 000 €
- Remplacement de chaufferies vétustes (DOJO de Montrapon - Bâtiment Ex école des 4 vents- Maternelle Fontaine Argent)	100 000 €
- Remplacement des systèmes de production d'eau chaude sanitaire (Gymnase RESAL et gymnase Montrapon)	20 000 €
2. <u>Travaux de gros entretien et optimisation des installations :</u>	386 000 €
- Rénovation et calorifugeage de canalisations,	80 000 €
- Remplacements d'automates et d'onduleurs	58 000 €
- Fournitures pour les interventions en régie	68 000 €
- Remplacement du condenseur du groupe froid de la patinoire	40 000 €
- Optimisation de l'alimentation électrique du CAM	40 000 €
- Rénovation du transformateur et TGBT du centre sportif de Rosemont	100 000 €
3. <u>Développement des énergies renouvelables, études et travaux :</u>	300 267 €
- Installation de piézomètres (secteur Granvelle...) et étude hydrogéologique pour définir le potentiel géothermique	45 000 €
- Mise en place d'une chaufferie bois - Cours hôtelier	150 000 €
- Mise en place de panneaux solaires photovoltaïques sur un bâtiment ou un parking de la Ville	90 267 €
- Optimisation du suivi solaire	15 000 €
4. <u>Mobilisation des acteurs du territoire :</u>	14 000 €
Elle concerne la précarité énergétique (achat de kit économie énergie)	
5. <u>Participation au programme « rénovation gymnases »</u>	50 000 €

Remarque : Les enveloppes sont indiquées à titre indicatif

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- approuve le programme ci-avant proposé,

- autorise Mme la Maire à solliciter les subventions potentielles auprès de l'Etat, de l'Union Européenne, du Département du Doubs, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de Grand Besançon Métropole, de l'ADEME et de tout autre partenaire susceptible de participer aux opérations du programme de travaux 2021, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

Rapport adopté à l'unanimité

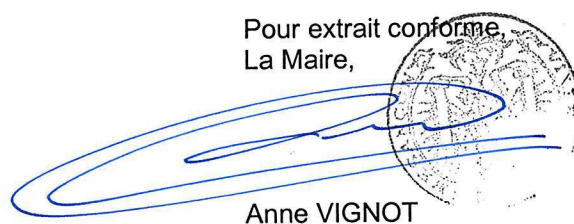
Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT